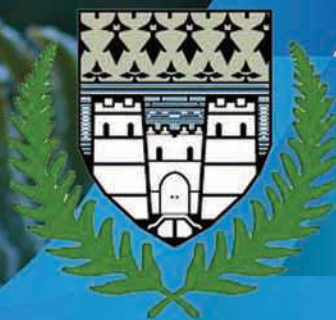


Pleine-Fougères

BULLETIN MUNICIPAL



JANVIER 2022
N°55



Page 6



Page 22



Page 7





Le mot du Maire

Solidarité

Madame, Monsieur,

Une année se termine, une autre arrive, mais l'histoire semble se répéter avec cette pandémie qui repart.

Heureusement, depuis l'an dernier, le vaccin est arrivé ; gageons qu'il permettra de passer cette nouvelle crise sanitaire en limitant les contaminations.

Cependant, pour cela, nous ne devons pas faiblir. À ce jour, seul le vaccin peut nous protéger et protéger les autres même si ce nouveau variant inquiète. Il faut donc se vacciner et continuer à se protéger et protéger celles et ceux des plus fragiles d'entre nous, notamment ceux dont la santé les rend inéligibles au vaccin. N'oublions pas non plus les gestes barrières et le port du masque. C'est le respect de toutes ces consignes qui nous permettent d'avoir espoir de vaincre ce satané COVID et de vivre plus normalement.

Vivre normalement, c'est ce à quoi nous aspirons tous en cette fin d'année synonyme de regroupement familial et de festivités pour la plupart d'entre nous. Puissent ces moments de convivialité profiter à tous. Nous savons malheureusement que tous nos citoyens ne partageront pas ce même bonheur ; les aléas de la vie, la maladie, l'isolement etc. termineront ces moments de fêtes, alors soyons solidaires ; n'hésitons pas à être à l'écoute des autres, des personnes seules, âgées, en difficulté et leur apporter du soutien, prendre des nouvelles, ouvrir sa porte, échanger un sourire, c'est peu mais c'est énorme pour ceux qui en ont besoin. La solidarité dont nous avons tous fait preuve l'an dernier pendant le dernier confinement doit continuer à nous habiter tous et chacun.

Chers concitoyens, c'est sur ces messages d'espoir, de solidarité, de fraternité auxquels je vous sais attachés, que je vous souhaite un Joyeux Noël, de belles fêtes de fin d'année et une excellente année 2022.

Que celle-ci soit la plus heureuse possible et malgré les difficultés, car il y en aura, que vous puissiez profiter de moments de joie, de bonheur, de réussite et de la solidarité de tous et de chacun pour tous.

Bonne année 2022

Le Maire, Louis Thébault

Le mot du Maire..... 2

Actualités municipales 3/8

L'urbanisme 9/10

L'environnement..... 10/11

La mairie communique.. 12/21

Etat civil 15

Le Focus 22

La Sécurité 23

Communauté de Communes . 24

Les Associations 25/30

Commission Animations..... 31

BULLETIN MUNICIPAL/
JANVIER/2022/N°55

Responsable de la Publication :
Louis Thébault - La Commission
Animations - Conception,
impression :

IMPRIMERIE NOUVELLE -
DOL DE BRETAGNE -

Ce numéro est édité et mis en
ligne sur le site de la Mairie.



Conseil Municipal du 20 septembre 2021

Allée des Genêts et allée des Lilas - Effacement des réseaux : demande d'étude détaillée au SDE 35 Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité, décide de :

— S'engager à réaliser les travaux d'effacement des réseaux, de l'allée des Genêts et des Lilas et de demander au SDE 35 de faire réaliser l'étude détaillée d'effacement des réseaux pour ce secteur.

Rue de Bretagne (du panneau d'entrée d'agglomération au carrefour avec les rues François Carré et Casimir Pigeon) - Effacement des réseaux : demande d'étude détaillée au SDE 35 Le Conseil Municipal après en avoir délibéré à l'unanimité, décide de :

— S'engager à réaliser les travaux d'effacement des réseaux, rue de Bretagne (du panneau d'entrée d'agglomération au carrefour avec les rues François Carré et Casimir Pigeon) et de demander au SDE 35 de faire réaliser l'étude détaillée d'effacement des réseaux pour ce secteur.

Ecole publique : facturation des élèves hors commune Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité, décide d'autoriser :

— Monsieur le Maire à facturer les communes comme ci-dessous :

COMMUNE	NOMBRE ELEVES	MONTANT
VIEUX-VIEL	18	11 069,10 €
TRANS LA FORET	2 (ULIS)	1 229,90 €
ST GEORGES DE GREHAIGNE	1 (ULIS)	614,95 €
SOUGEAL	8	4 919,60 €
ROZ SUR COUESNON	2 (ULIS)	1 229,90 €
RIMOU	1 (ULIS)	614,95 €
BAGUER-PICAN	1 (ULIS)	614,95 €

Défense incendie : approbation des devis

Aujourd'hui, un arrêté préfectoral oblige les communes à couvrir leur territoire de bornes en matière de défense incendie n'excédant pas 200 mètres des maisons en ville et 400 mètres en campagne. Véolia préconise pour l'année 2021 d'installer des PEI (point d'eau incendie) aux lieux dits suivants :

— Le Pin ; Les Prés du Goulet ; La Petite Claye ; Ville Orvée

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité, décide d'autoriser :

— Monsieur le Maire à signer les devis suivants : Le Pin : 4 707,43€ TTC ; Les Prés du Goulet : 4 707,43€ TTC ; La Petite Claye : 5 291, 21€ TTC ; Ville Orvée : 5290,74€ TTC.

Recrutement d'un agent en contrat d'apprentissage

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide d'adopter : La proposition du

Maire visant à conclure pour la rentrée scolaire 2021-2022 le contrat d'apprentissage suivant :

Service	Diplôme préparé	Durée de la formation
Petite enfance	CAP AEPE (Accompagnement éducatif à la petite enfance)	1 an

Programme " Territoires Educatifs Ruraux " (TER) – contractualisation Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide d'autoriser :

— Monsieur le Maire à signer la convention constitutive des TER avec l'ensemble des parties prenantes et formalisant :

Les objectifs politiques et éducatifs du projet de territoire, le plan d'actions, les indicateurs et le dispositif d'évaluation retenus, les instances de pilotage au niveau local et les engagements réciproques des parties

Pacte fiscal : Parcs d'activités communautaires - Taxe d'aménagement : harmonisation et reversement à l'intercommunalité Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité, décide de fixer :

— Le taux d'exonération de la taxe d'aménagement pour les locaux industriels et commerciaux du pacte fiscal à 60 % ;

— De préciser que la présente délibération s'applique à compter du 1^{er} janvier 2022 et est reconductible d'année en année, l'exonération peut être modifiée tous les ans et de transmettre la présente délibération au service de l'Etat chargé de l'urbanisme dans le département au plus tard le 1^{er} jour du 2^e mois suivant son adoption.

QUESTIONS DIVERSES

Vœux commission de réforme CDG 35

Dès le mois d'octobre 2021, le CDG 35 ne pourra plus réunir assez de médecins pour siéger dans les Commissions de Réformes qui statuent sur les dossiers médicaux des agents. Les conséquences humaines et financières seront importantes pour les personnes et les collectivités territoriales. **Le Conseil Municipal, a voté à l'unanimité les vœux suivants :**

Pour les instances médicales

— Allègement du nombre présents notamment de médecins pour les commissions de réformes (CR)

— Revalorisation et harmonisation des indemnités pour les médecins siégeant dans les CR des 3 fonctions publiques

Une action de communication de l'Etat auprès des médecins généralistes pour siéger dans les instances médicales. Pour les expertises, des actions de communication et de formation des praticiens en partenariat avec l'ARS

Pour la médecine préventive

Une adaptation du statut des infirmières de santé au travail, pour qu'elles puissent effectuer les visites d'embauche.



Faciliter le mode d'accès des médecins dans la prévention. Revaloriser la grille salariale des médecins en santé au travail. Rendre obligatoire un stage de 6 mois pour les internes dans un service de santé au travail.

Conseil Municipal du 11 octobre 2021

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide d'accepter :

— La subvention amendes de police d'un montant de 10 000 €, pour la réalisation des travaux de sécurisation de la rue de Bretagne, du panneau d'entrée de ville au carrefour de la rue François Carré et de la rue Casimir Pigeon et de s'engager à réaliser les travaux d'aménagement de la rue de Bretagne dans le plus court délai (en fonction des délais des entreprises ainsi que des intempéries possibles).

Conseil Municipal du 22 novembre 2021

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide d'installer :

— Madame Françoise Pannetier aux commissions suivantes : commission aménagement urbain et travaux ainsi que la commission animations.

Lotissement Le Clos Michel : vente du lot n°01. Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide de :

— Vendre à Monsieur Sébastien RIGAUD et à Madame Marlène BERNARD, le lot n°01 du lotissement Le Clos Michel consistant en la parcelle cadastrée AD numéro 383 d'une contenance de 476 m² moyennant le prix de 31 416 euros HT soit 37 699 euros 20 cts TTC.

Lotissement Le Clos Michel : vente du lot n°02. Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité, décide de :

— Vendre à Monsieur Ouicher et à Madame Mekhoukh, le lot n°08 du lotissement Le Clos Michel constitué de la parcelle cadastrée AD numéro 371 d'une contenance totale de 401 m² moyennant le prix de 26 466 euros HT soit 31 759 euros 20 cts TTC.

Lotissement Le Clos Michel : vente du lot n°20. Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité, décide de :

— Vendre à Monsieur Jean-François Rubat et à Madame Sophie Onnée, le lot n°20 du lotissement Le

Clos Michel constitué de la parcelle cadastrée AD numéro 360 d'une contenance totale de 437 m² moyennant le prix de 28 842 euros HT et 34 610,40 euros TTC.

Rue des Riaux- Maison Collin - Acquisition de la maison - Accord de principe Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide d'autoriser :

— Monsieur le Maire à engager les négociations auprès de la famille Collin afin de permettre à la commune de bénéficier du meilleur prix de vente possible pour l'achat de l'immeuble situé au 2, rue des Riaux.

Chemin du Roquet : lancement de la procédure pour déclassement du domaine public en vue de la vente.

Monsieur et de Madame Goudal, en date du 20 octobre 2021, sollicitent la commune pour l'achat d'une partie du chemin rural CR n°125 situé au Roquet, d'une contenance d'environ 194 m², encadré par des parcelles de Monsieur et Madame Goudal et par la parcelle des consorts Leray. Ce chemin fait actuellement partie du domaine public de la commune et par conséquent, il convient de désigner un géomètre afin de préparer le dossier et lancer une enquête publique avant déclassement du terrain du domaine public de la commune vers le domaine privé en vue de la vente. Vu l'avis favorable de la commission affaires rurales et voirie en date du 16 novembre 2021.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité, décide de :

— Désigner le cabinet Letertre Géomètres de Dol-de-Bretagne comme géomètre afin de réaliser le dossier qui sera soumis à enquête publique ;

— Fixer en vue de la vente, au vu de l'état actuel du terrain, et si les résultats de l'enquête publique permettent le déclassement du terrain dans le domaine privé de la commune, un prix de 0.58 euros/m² concernant le chemin du Roquet ;

— Que les frais de notaires, d'enquête publique (enquêteur et publication dans Ouest-France) et de géomètre seront à la charge des demandeurs, que la vente soit réalisée ou non ;

— Demander un engagement écrit à Monsieur et à Madame Goudal sur le prix fixé par la présente délibération en cas de vente ;

— Demander un engagement écrit à Monsieur et à Madame Goudal sur la prise en charge de tous les frais susvisés, que la vente soit réalisée ou non, condition sine qua non au lancement de la procédure

TRAVAUX RÉALISÉS

Nos services techniques sont intervenus :

En agglomération :

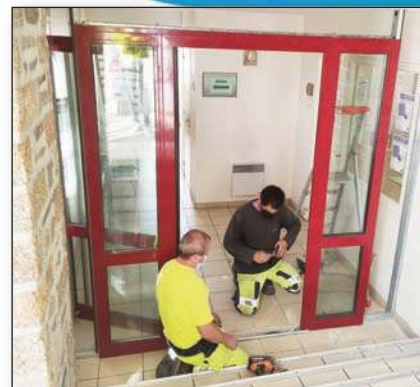
— **Taille des haies** au Clos Michel, au Jardin Triskel, au stade, à la Sablonnière, au Jardin des Saveurs, au parking Richeux etc. ainsi que l'entretien des chemins de randonnée.

— **Mise en place des illuminations** et des décors de Noël

— **Entretien régulier du cimetière** ainsi que pour la Tous-saint. 750 plants de turquettes y ont également été plantés dans un troisième carré du cimetière.

— **Mise en place des panneaux Plein'Art**

— **Travaux** à l'Espace Médico-Social



En campagne :

Voirie

— **Broyage et curage** : La Croix Marguerite, la Rouërie, Villartay, L'Epinay, Le Pigeonnet, Le Champ Bas.

— **Rebouchage des trous** : Le Racognet, Ville Prêtre, routes du Pin et de l'Ecole, Le Grippé

— **Fauchage et broyage** sur l'ensemble des routes communales par l'entreprise Jan.

— **Broyage des chemins ruraux** : à la Chapelle, l'Epinay, Ville Prêtre, La Touche, Chalonges et Villechêrel.



Tempête

Face au coup de vent du week-end du 27 et 28 novembre, les pompiers ont dû intervenir, entre Le Pavage et La Rouërie, en raison d'un arbre tombé en travers de la route.

Inauguration de la supérette

Mardi 23 novembre, la supérette et les trois locatifs Emeraude Habitation ont fait l'objet d'une inauguration par le Maire, Louis Thébault, en présence du gérant Jonathan Preveille, de Gilles Lurton, président d'Emeraude Habitation, de Jean-Luc Chenut, président du conseil départemental et de Vincent Lagoguey, sous-préfet de Saint-Malo. Ouverte depuis le 6 août, la supérette Coccimarket accueille 2800 clients par mois. À noter que les travaux de la supérette ont bénéficié du soutien financier du département dans le cadre de la revitalisation des centres-bourgs et de deux aides de l'Etat dans le cadre de la DETR (dotation aux équipements des territoires ruraux) et de la DSII (dotation de soutien à l'investissement local).



Inauguration de l'Espace Médico-Social

Vendredi 26 novembre a été inauguré l'Espace Médico-Social, par le Maire, Louis Thébault, en présence des praticiens et représentants de l'ADMR mais aussi, de Denis Rapinel, président de la Communauté de communes, des conseillères départementales Agnès Toutant et Béatrice Duguépéroux, du député Thierry Benoît et du sous-préfet de Saint-Malo, Vincent Lagoguey. A noter que cette opération a bénéficié d'une aide de la Région Bretagne et d'une aide de l'Etat dans le cadre de la DSII (dotation de soutien à l'investissement local).



Remise du Label

Communes du patrimoine rural de Bretagne



Le samedi 4 décembre a eu lieu la remise du label Patrimoine rural de Bretagne en présence du Maire, Louis Thébault et de Béatrice Duguépéroux-Honoré, conseillère départementale, du comité régional et des représentants officiels de l'association. Des étapes préalables ont été nécessaires pour l'obtention de ce label attribué pour cinq ans. Ce label permettra à la commune comme aux particuliers de pouvoir bénéficier d'aides dans le cadre de la restauration de l'habitat ancien, de faire connaître le patrimoine, d'harmoniser le cadre de vie et de valoriser le patrimoine par les artisans locaux.



Les plus belles baies du monde

Le dimanche 18 octobre, c'est en présence d'élus dont Jean-Luc Bourgeaux, Député et Conseiller départemental ainsi que d'Agnès Toutant, Conseil-



lère départementale que le maire, Louis Thébault également président élect de l'association Les Plus Belles Baies du Monde a reçu le président de cette association mondiale, Michel Bujold qui est Canadien. L'association, non gouvernementale reconnue par l'Unesco, regroupe 42 baies à travers le monde et œuvre pour la protection environnementale dans le cadre du développement humain et économique des baies.

Commémoration du 11 Novembre



C'est en présence des membres de la section locale des anciens combattants, des autorités civiles et militaires mais aussi des membres du Conseil municipal des jeunes qu'un hommage de la nation a été rendu au monument aux morts à l'occasion de la commémoration du 11 Novembre. Dans ce cadre, Bernard Roncier, ancien combattant d'Algérie et trésorier de la section locale, a été décoré par le Maire, Louis Thébault, de la médaille des anciens combattants.

Commémoration du 5 décembre

Dimanche 5 décembre, en présence du Maire, Louis Thébault et de la section locale des anciens combattants, s'est déroulée la journée nationale d'hommage aux morts pour la France pendant la guerre d'Algérie et les combats du Maroc et de la Tunisie.



Une distinction pour le président de l'amicale des donneurs de sang

Au cours de l'assemblée générale de l'amicale des donneurs de sang du secteur de Pleine-Fougères, le jeudi 19 novembre, Marcel Duchemin, président de l'amicale a reçu la médaille des donneurs de sang et l'a dédiée à tous les bénévoles.



Merlin en visite à la cantine

Le vendredi 22 octobre, veille des vacances de la Toussaint, dans la grande salle de la garderie municipale, transformée depuis la crise sanitaire chaque midi en salle de restauration, les enfants ont eu la visite de Merlin l'enchanteur. Cette surprise a été préparée par Laëtitia Bus-sard, agent de surveillance can-tine, également en tenue médiévale, qui effectuait sa dernière journée dans le ser-vice. Merci à Roger et à Laëtitia pour cette animation



intégrées dans les colis à desti-nation des aînés de la com-mune qui ne pourront pas se rendre au repas annuel, ainsi que pour les résidents de l'Eh-pad.

Sensibilisation aux dangers d'Internet et au harcèlement

Le mardi 11 janvier, à 19h, une soirée info-débat, animée par la gendarmerie et à destination des familles, sera organisée à la salle Serge Gas. Des gen-darmes spécialisés intervien-dront sur les dangers d'Internet et le harcèlement notamment en milieu scolaire. Passe sani-taire demandé.

Conseil municipal des jeunes

Malgré la crise sanitaire, les élus du Conseil municipal des jeunes se sont réunis à plu-sieurs reprises. Ils ont réalisé des cartes de vœux qui seront





Pleine-Fougères se vend dans le métro Parisien

Au mois d'octobre, durant 14 jours, la commune de Pleine-Fougères s'est dévoilée à Paris, dans la station de métro Montparnasse. Une campagne de communication sur le lotissement Le Clos Michel et plus largement sur la commune, a suscité l'attrait médiatique et notamment sur Ouest-France région, TV Rennes, France Bleu Armorique, La Gazette de la Manche ainsi que sur France Info. France 2 ainsi que TF1 ont également pris des contacts. En effet, grâce à cette large campagne de communication, plusieurs lots du lotissement Le Clos Michel ont fait l'objet d'une vente.

Plan Local d'Urbanisme (PLU) Où en sommes-nous ?

Au mois de septembre, à la salle Serge Gas, une réunion publique a été organisée et permis d'expliquer aux Pleine-Fougerais l'objectif du PLU ainsi que l'obligation liée aux dernières lois mais aussi d'entendre les souhaits des personnes présentes.

La commission s'est également réunie à trois reprises notamment pour découvrir le diagnos-

tic présenté par le cabinet Urba. L'obligation est de ne plus consommer de terres agricoles, les zones constructibles devront être concentrées dans les zones urbanisées en ville et en campagne. Le travail est donc de recenser les zones qui pourraient être utilisées dans le cadre de la loi Egalim pour l'urbanisation. En cette fin d'année, nous sommes à l'étape du PADD (plan d'aménagement et de développement durable).



Petites Villes de Demain-

Comme nous vous l'avons présenté dans le précédent bulletin, la ville de Pleine-Fougères a été retenue pour participer au dispositif Petites Villes de Demain.

Ce soutien aux villes de moins de 20 000 habitants a permis



de démarrer une démarche de réflexion autour des actions prioritaires pour garder notre centre vivant, attractif et agréable à vivre.

Les sujets du logement vacant et de la rénovation de l'habitat, du commerce, de la mobilité, du patrimoine, des services et équipements font l'objet d'un premier état des lieux. Certaines thématiques seront affinées avec l'aide de la Banque des territoires qui soutient la démarche. C'est le cas du commerce qui bénéficiera d'une étude spécifique pour la relance ou de la rénovation des logements en appui avec les services de la Communauté de Communes.

Différentes rencontres avec les partenaires vont permettre d'appuyer les actions déjà en cours et d'orienter les futurs projets pour améliorer notre cadre de vie et renforcer notre attractivité dans une démarche environnementale primordiale.



Décisions d'urbanisme

Demandeur - Identité	Adresse du terrain	Description du projet	Décision - Date	Décision - Intitulé
LEMMONIER DYLAN	LE PONT AU BARBE	Construction d'un abri de jardin	30/11/21	Accord tacite
SORIN JEAN-YVES	LE CHAMP BAS	Changement de menuiseries	30/11/21	Accord tacite
BERNEDE GILLES	LE PIN	Changement de menuiseries	23/11/21	Non opposition
MAGNANT ALAIN	LA LANDE DU MESNIL	Changement de destination d'un garage	08/11/21	Non opposition
BERTIN ANNE	MONT ROUAULT	Changement de couleurs des menuiseries	08/11/21	Non opposition
JPDS LELOUP	ZA DE BUDAN	Montage d'un tunnel de stockage type arceaux et bache	22/10/21	Non opposition
CORSELLAS FLORANT	LE PIN	Changement de menuiseries	30/09/21	Non opposition avec prescriptions
SYNERGIE TRANSITIONS	LE CHENAY	Installation de panneaux photovoltaïques	01/09/21	Accord tacite
ROCHERON ERWAN	RUE DES RIAUX	Changement de menuiseries	30/08/21	Non opposition
EARL DE VILLE PRETRE	LA HAUTE VILLE PRETRE	Extension de stabulation, du laboratoire de transformation, création d'une fosse	22/09/21	Non opposition avec prescriptions
BATTAIS JOACHIM	RAZETTE	Extension et rénovation d'une maison individuelle	13/09/21	Non opposition avec prescriptions



Environnement

Pourquoi le 0 phyto ?

Depuis 2017, l'entrée de la loi Labbé, modifiée par l'article 68 de la loi sur la Transition Énergétique et la loi Potier, limite l'utilisation des produits phytosanitaires par les collectivités dans les espaces publics avec l'idée d'atteindre le « zéro phyto ».

Dans quel objectif ?

- Préserver la santé des applicateurs et de la population
- Entretenir un cadre de vie sain pour tous les publics, y compris les plus sensibles
- Protéger la ressource en eau et l'environnement
- Permettre le retour de la biodiversité, au travers de la réapparition d'une flore diversifiée et de la reconquête de la faune sauvage comme les oiseaux, les insectes, etc.

Comment ?

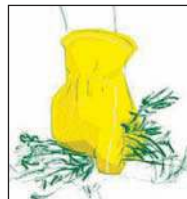
- En modifiant les pratiques : gestion différenciée, matériel, réviser le besoin de désherber, végétaliser, pailler
- En adaptant les aménagements sur le long terme afin de faciliter l'entretien
- En communiquant sur la démarche auprès de la population



L'herbe s'affole et affole

Avec la mise en place du 0 phyto, progressivement, la végétation reprend ses droits. La fauche de ces herbes à un niveau équivalent au désherbage chimique réclamerait une main d'œuvre très importante, ce qui n'est pas envisageable ! L'herbe ne doit plus être considérée comme mauvaise ou sale, elle fait partie de notre environnement urbain. Notre perception doit évoluer. Cela ne veut pas non plus dire qu'on doit laisser tout faire. **Ainsi, chaque habitant est acteur de l'image de la commune en particulier en centre-ville et doit sur son trottoir (au droit de sa propriété) :**

- Arracher / faucher les mauvaises herbes, enlever les feuilles, brindilles ou autres issues de sa propriété notamment, les ramasser, les emmener en déchèterie ou les composter ;
- Entretenir ses haies afin



d'éviter tout débordement de végétation sur la voie publique.

- Passer un coup de balai, cela ne prend que quelques secondes

- Ne rien laisser dans le fil d'eau du caniveau

- Nettoyer les grilles d'eau pluviales en surface

- Ne pas laisser ses ordures ménagères dans la rue en dehors des horaires autorisés

Le non-respect des obligations et l'infraction aux règlements peuvent être sanctionnés. **Ces règles sont issues de l'arrêté de 2004 « mesures générales de salubrité publique ».**

Le saviez-vous ?

Quelques astuces simples pour débarrasser votre trottoir des mauvaises herbes, vous pouvez :

- Utiliser binettes, rasettes, couteaux et autres outils à désherber pour déloger les végétaux dans les graviers.

- Arracher à la main les plantes aux racines plus coriaces (pissenlits, chardons...)

- Plutôt que de jeter l'eau de cuisson de vos pâtes, riz ou pommes de terre, récupérez-la pour la verser sur les herbes indésirables ! Elle a des propriétés de désherbant naturel.

- Vous pouvez également utiliser de l'eau bouillante salée

qui fonctionne bien contre les herbes indésirables ou la mousse. En effet, l'eau salée brûle la racine de la plante ou de l'herbe indésirable. Toutefois, prudence ! Une fois l'eau versée, la plante est susceptible de se dessécher très rapidement, il est donc important d'appliquer l'eau salée sans empiéter sur les autres plantes. Attention : l'eau de javel, le sel ou encore le vinaigre, parfois conseillés pour désherber le trottoir, sont à proscrire. Ces usages sont en effet nuisibles pour les eaux de surface et souterraines

Jachères fleuries

Dans le cadre du fleurissement de la commune, la commission et les services techniques ont décidé de semer de la jachère fleurie dans le jardin de la Villa Triskel et à l'entrée de Pleine-Fougères, à Villechêrel. Les habitants et les visiteurs ont ainsi été accueillis par un florilège de couleurs qui a perduré jusqu'à cet automne. Cette action fait suite à notre réflexion de vouloir laisser la nature faire son œuvre ainsi que de réduire les travaux d'entretien des espaces verts pour le service technique.



Les jardins partagés

Cinq parcelles d'environ 250 m², clôturées, sont disponibles à la location pour un loyer annuel de 50 euros. Sous conditions, des petits cabanons pourront y être installés. Ces parcelles sont exploitables à compter du mois de janvier et il reste encore quelques places à



pourvoir. Une réunion annuelle sera organisée entre les locataires et Damien Cayre, adjoint en charge de l'environnement. Vous souhaitez devenir locataire d'un jardin partagé, n'hésitez pas à prendre contact avec Damien Cayre, adjoint au maire, au cours de sa permanence le mardi, à la mairie, de 17h à 19h.

Gaspillage alimentaire - Eco-Ambassadeurs

Dans la continuité des actions menées en fin d'année dernière sur la lutte contre le gaspillage alimentaire, des Eco-Ambassadeurs vont voir le jour, après les vacances, dans les salles du restaurant municipal. Concrètement, des enfants bénévoles, identifiés avec des gilets fluorescents à l'effigie de la commune et portant le logo environnement, seront des moteurs, avec le personnel communal, pour la lutte contre le gaspillage alimentaire avec pour principe, « petite faim = petite assiette ». Par ailleurs, les Eco-Ambassadeurs seront également moteurs pour le tri sélectif, pour l'aide à l'organisation d'actions citoyennes.



Exposition sur l'eau en accès libre

Du 29 novembre au 17 décembre, une exposition itinérante sur le cycle de l'eau était en accès à la Mairie. Cette exposition pédagogique a mis en avant les bonnes pratiques autour de l'eau, un bien rare et précieux. Les écoles et collèges ont été invités à découvrir cette exposition prêtée par le Syndicat des eaux de Beaufort.



La Mairie Communiqué



Pleine-Fougères 

Horaires de la Mairie

Les services administratifs de la Mairie au 1 rue de Normandie, sont ouverts : du lundi au vendredi 8h30/12h30 et de 13h45 /17h15 sauf le vendredi 13h45/ 16h30. ☎ 02 99 48 60 46

E-mail :

mairie.pleinefougères@wanadoo.fr

N'hésitez pas à consulter notre site internet :

www.ville-pleine-fougères.fr

Et notre page Facebook

www.facebook.com/ville-pleine-fougères/



Nous suivre sur Instagram



Instagram@mairiepleinefougères
Et l'application MairesetCitoyens



Rappel. Permanences en semaine :

- Du lundi au vendredi 8h30/10h : Louis Thébault, Maire
- Lundi 10h/12h : Sylvie Pigeon
- Mardi 10h/12h : Didier Brune
- Mardi 17h/19h : Damien Cayre
- Mercredi 15h30/17h30 : Marie-Christine Herry-Vrignat
- Vendredi 10h/12h : Sylvie Hivert

Le Maire et les Adjoints tiennent une permanence le samedi matin de 10h à 12h à tour de rôle.

Carte Nationale d'identité

Il est possible de faire une pré-demande par internet ou à France Services (dans les locaux de La Poste). Puis, une fois les pièces justificatives rassemblées, il faudra prendre rendez-vous avec l'une des 27 Mairies d'Ille et Vilaine équipées de bornes biométriques afin de finaliser votre démarche. Les communes les plus proches sont Pontorson et Dol de Bretagne. **Pour rappel**, elles sont valables 15 ans. **Pour tout information** : www.service-public.fr/ - www.illevilaine.gouv.fr



Permanence Conseil en Architecture et en Urbanisme

M. De Crevoisier, architecte-conseil, tiendra ses permanences à la Mairie le 2^{ème} mercredi de chaque mois. **Les rendez-vous sont à prendre à la Mairie au : 02 99 48 60 46.**

Conciliateur de Justice Consommateur, commerçant, salarié, voisin, locataire, bailleur... **Vous avez un litige ?** Pensez au Conciliateur de Justice ! C'est totalement gratuit et c'est un préalable obligatoire pour les litiges de moins de 5 000 €.

Permanences à France Services, rue de Normandie, le 2^{ème} jeudi après-midi du mois, de 14h à 17h. Sur RDV ☎ 06 68 53 16 31.



Recensement Militaire

Les jeunes (filles et garçons) doivent se faire recenser entre la date à laquelle ils atteignent 16 ans et la fin du 3^e mois suivant. Lors de votre visite en Mairie, n'oubliez pas de vous munir du livret de famille de vos parents, d'un justificatif de domicile de moins de trois mois et d'une carte d'identité. Une attestation de recensement sera remise au jeune. Celle-ci est indispensable pour être convoqué à la journée de la Défense et de la Citoyenneté et pour divers examens dont le permis de conduire.



La Mairie Communique



Listes électorales 2022 : n'attendez pas le dernier moment pour vous inscrire !

Vous n'êtes pas encore inscrit sur les listes électorales pour les prochaines élections présidentielles des 10 et 24 avril 2022 et les élections législatives des 12 et 19 juin. N'oubliez pas de vous inscrire, celle-ci est nécessaire pour faire valoir votre droit de vote. Vous pouvez vous inscrire :

- De préférence en ligne, grâce au téléservice disponible sur Service-Public.fr sur présentation d'un justificatif d'identité et d'un justificatif de domicile numérisés ;
- En mairie, sur présentation d'un justificatif de domicile, d'un justificatif d'identité et du Cerfa n°12669*02 de demande d'inscription (disponible en mairie). **Attention :** Les inscriptions sont possibles dès à présent et jusqu'au 4 mars 2022 pour l'élection présidentielle et jusqu'au 6 mai 2022 pour les élections législatives.

Honorariat de Christian Couet



Sur proposition du Maire, Louis Thébault, le Préfet d'Ille et Vilaine a nommé, par arrêté, Christian Couet Maire Honoraire. Le diplôme lui a été

remis au cours de l'assemblée générale des Maires d'Ille et Vilaine. Nous aurons l'occasion de célébrer à nouveau cette honorariat au cours de la cérémonie des vœux programmée le mercredi 5 janvier. Christian Couet a été Maire durant trois mandats. Il a été conseiller municipal de Pleine-Fougères de 1977 à 1995 et de 2014 à 2020 ; adjoint de 1983 à 1985 et Maire de 1995 à 2014. Louis Thébault a appuyé sa proposition auprès du Préfet en précisant que Christian Couet avait pendant ses mandats eu la confiance de la population et qu'il était tout à fait logique que pour son investissement et son implication, il soit remercié.

Trop de bruit ? Que dit la loi ?



Le principe est clair : « aucun bruit particulier ne doit, par sa durée, sa répétition ou son intensité, porter atteinte à la tranquillité du voisinage ou à la santé de l'homme, dans un lieu public ou privé » (article R. 1336-5 du Code de la santé publique). Le tapage nocturne concerne aussi bien un bruit perçu d'une habitation voisine que celui qui proviendrait de la voie publique. On parle de tapage nocturne lorsque les nuisances sont relevées entre 22 h et 7 h. Depuis un décret du 9 mars 2012, cette infraction peut être sanctionnée immédiatement par une amende : 68 € si l'amende est réglée dans les 45 jours qui suivent le constat de nuisance ; 180 € au-delà de ce délai. En

temps normal, le Conseil national du **bruit** a émis un avis favorable au bricolage lorsque vous respectez les **horaires** suivants pour vos travaux bruyants : 9h/12h et 13h30/19h30 en semaine, de 9h/12h et 15h/19h le samedi, de 10h/12h les dimanches et jours fériés

Stationnement aux abords des établissements scolaires



L'arrêt et le stationnement de tous véhicules sont interdits aux abords des établissements scolaires, sur les trottoirs et les emplacements de stationnement réservés aux personnes à mobilité réduite. Stationnez sur les emplacements matérialisés et autorisés.

Agenda municipal



Sous réserve de l'évolution de la crise sanitaire :

- **Cérémonie des vœux du Maire :** le mercredi 5 janvier à 18h30, à la salle Serge Gas
- **Soirée info-débat,** animée par la gendarmerie, pour une sensibilisation aux dangers d'Internet et au harcèlement, à destination des familles, le mardi 11 janvier à 19h, salle Serge Gas
- **Repas des aînés :** le jeudi 13 janvier à 12h, salle Serge Gas

LA MÉDIATHÈQUE

Ouverture : mardi de 10h/14h ; mercredi de 10h/18h30 ;
vendredi de 14h/18h30 ; samedi de 10h/17h.
Médiathèque de Pleine-Fougères rue William Eon.
Rens. : 02 99 48 64 58 ou mediathequepleinefougères@orange.fr

DES EXPOSITIONS

Tout au long de l'année, la Médiathèque organise des expositions. La dernière en date, visible jusqu'à ce début d'année 2022, est celle de Victor Rihet dit Revy. Ce jeune artiste peintre Pleine-Fougerais, expose une vingtaine de toiles abstraites, colorées.



Demandez le programme !

• **La petite séance** chaque mois, venez découvrir un film pour petits et grands, les mercredis et samedis 5, 8, 19 et 22 janvier, les 2, 5, 16 et 19 février et les 2, 5, 16, 19 mars à 14h30



• **Accueil des seniors** venez voyager, apprendre et découvrir dans la bonne humeur, avec l'accueil des seniors, les mardis 4 janvier, 1 février et 2 mars à 14h30



• **Jeux de société** Jeux de société : avec les mercredis en folie découvrez et jouez, les deuxièmes mercredis du mois dès 14h30, les 12 janvier, 9 février et 9 mars.



• **Les petites histoires** : écoutez des histoires à la médiathèque, pour petits et grands enfants, les samedis 8 janvier, 5 février et 5 mars à 10h30 pour les 0 à 3 ans mais aussi les samedis 22 janvier, 19 février et 19 mars à 10h30 pour les 3 ans et +

• **Atelier créatif** : fêtons le printemps de façon créative avec Sophie le samedi 19 mars à 14h.

• **Enquête à la médiathèque** : résolvez un mystère dans une enquête grandeur nature le samedi 29 janvier à 14h30



• **Club de Scrabble** : jouez au Scrabble dans la bonne humeur chaque vendredi à 16h

Connaissance du monde



— Dimanche 09 janvier à 16h, « De l'Himalaya aux Andamans, les se-m-euses de joie » de Caroline Riegel

— Dimanche 23 janvier à 16h, « Entre Danemark et Normandie, sur la route des Vikings » de Philippe Soreil

— Dimanche 27 février à 16h, « Corée du Sud, le pays du soleil levant » de Cécile Clocheret

— Dimanche 27 mars à 16h, « Antarctique, aux confins du monde » de Luc Dénoyer
Tarif plein 8 euros, réduit (+ 60 ans, demandeurs d'emploi, étudiants) 7 euros, gratuit pour les - 12 ans.



L'ÉTAT CIVIL

Bienvenue à



- **Mattéo LOUET**, né le 22 novembre 2021 - 5, La Louvrie

Tous nos vœux de bonheur à

- **Dany LEMARCHAND et Isabelle TELLIER**, le 18 septembre
- **Nicolas CHAPPÉ et Émilie ALO**, le 25 septembre



Sincères condoléances aux familles de

- **Marc MÉVEL**, 58 ans, le 17 août 2021
- **Rémy CHEFDOR**, 66 ans, le 18 septembre 2021
- **Marie FILLEUL, née BOURGEAUX**, 92 ans, le 10 octobre 2021
- **Christian MENUET**, 59 ans, le 1^{er} novembre 2021
- **Amélie BILLOIS, née ROUX**, 80 ans, le 9 novembre 2021
- **Marie DELVAUX, née CHARLET**, 82 ans, le 29 novembre 2021
- **René PRENVEILLE**, 91 ans, le 7 décembre 2021



Résidence Les Marais

- **Christiane BERHAULT, née RIOU**, 85 ans, le 24 août 2021
- **Yvette JOURDAN, née AUVRAY**, 80 ans, le 04 octobre 2021
- **Micheline GRUBER, née DAUNE**, 86 ans, le 28 octobre 2021
- **Anna MEIGNÉ, née RAULT**, 90 ans, le 20 novembre 2021
- **Berthe FOUGERAY, née DELÉPINE**, 88 ans, le 7 décembre 2021

A la rentrée de septembre, l'Espace Jeunes de Pleine-Fougères, avec la participation de quelques locataires, a customisé les bacs potagers construits durant l'été avec l'association des Idées Plein la Terre.

Un projet qui, nous l'espérons, pourra se poursuivre au printemps prochain par des plantations et semences.

Le pique-nique familial qui a eu lieu le 18 septembre, entre la Villa Triskel, les locataires des logements adaptés et leur famille a été un succès. La prochaine rencontre de ce type est prévue au mois de juin. Plusieurs activités extérieures ont permis de « casser la routine » : aquarium de Saint-Malo, cinéma de Combourg, musée du sabot à Trans-la-Forêt, rencontre avec les locataires du Village d'or de Baguer-Morvan, activité d'automne avec les maternelles de l'école Sainte-Marie... Une nouvelle activité régulière est mise en place également depuis le mois de septembre avec la gymnastique douce adaptée proposée aux locataires de la résidence une heure par semaine. La séance est animée par Roland Jamelot, animateur sportif du FC Baie.

Si vous souhaitez des informations concernant la Résidence, merci de contacter Sylvie Hivert à la Mairie au 02 99 48 60 46 ou directement Tiphaine Bouvier, coordinatrice de la Résidence au 06 72 81 23 05.





LES NOUVELLES RÈGLES DE VACCINATION

Ce qu'il faut savoir :

Le samedi 27 novembre 2021, les autorités sanitaires françaises ont lancé la campagne de rappel qui est ouverte aux plus de 18 ans.

— Cette 3e dose renforce l'immunité contre le Covid19 et il est important de retenir qu'à partir du 15 janvier 2022, la validité du passe sanitaire

est liée à l'injection de cette troisième dose. Par exemple, toute personne ayant reçu sa dernière dose avant le 15 juin 2021, devra avoir effectué un rappel avant le 15 janvier 2022 sous peine de perdre la validité de son passe sanitaire.

— Il est possible de réaliser la 3e dose cinq mois après l'administration de la 2e.

Cette 3e dose générera un nouveau QR code sept jours après l'injection.

A noter que la durée de validité des tests PCR, qui permettent d'accéder au passe sanitaire sans vaccination, a été réduite à 24h au lieu de 48h.

Pour vous faire vacciner vous pouvez :

— prendre rendez-vous via des plateformes de prise de

rendez-vous en ligne, comme Doctolib, Vitemadose ou encore KelDoc, en sélectionnant le centre de vaccination de votre choix (Dol de Bretagne, Combourg...)

— contacter le 0 800 009 110 pour obtenir un rendez-vous.

— prendre rendez-vous auprès de votre médecin traitant, de la pharmacie de Pleine-Fougères ou des infirmiers libéraux.

Sylvie Hivert, adjointe à la Mairie et le CCAS restent à votre disposition, pour toutes explications, aide à la prise de rendez-vous ou pour aider au transport des personnes isolées ou à mobilité réduite.

Renseignements :
02 99 48 60 46.

Quoi de neuf à Pleine-Fougères ?

Cécilia Bourel, championne de Bretagne en Trial VTT

Au début du mois d'octobre, Cécilia Bourel, jeune Pleine-Fougèraise âgée de 15 ans, est devenue championne de Bretagne de Trial à Hillion, dans les Côtes d'Armor.

Licenciée au CC Liffré, elle a fait du vélo sa passion à l'âge de 11 ans et pratique le Trial depuis seulement un peu plus de deux ans. Cécilia a participé au mois de novembre à la Coupe de France en Vendée, à la Roche sur Yon et termine à nouveau sur le podium en tant que troisième jeune femme et

troisième du classement général. Toutes nos félicitations à Cécilia Bourel pour ces belles performances et nos encouragements pour la suite.



Léa Chapdelaine, championne de Bretagne en descente VTT

Licenciée dans le club Breizh VTT baie du Mont Saint-Michel, Léa Chapdelaine, jeune Pleine-Fougèraise est habituée depuis plusieurs années à remporter des titres de championne de Bretagne en descente et en trial mais aussi en championnat de France par équipe. Au mois d'octobre, elle s'est une nouvelle fois distinguée en remportant le titre de championne de Bretagne VTT en descente.

Quoi de neuf à Pleine-Fougères ?



Toutes nos félicitations à Léa Chapdelaine pour cette belle performance et nos encouragements pour la suite.

Arrivée du gendarme Chopin

Depuis le mois d'octobre, la

brigade de Pleine-Fougères a vu l'arrivée de Jean-Christophe Chopin. Après avoir exercé plusieurs années en Picardie, grâce à une mutation, le Malouin d'origine retrouve sa région natale.



Le dynamisme de la commune attire les entreprises

Conseiller immobilier Capi France



Sébastien Mabile, originaire de Sains, est installé sur la commune depuis le mois d'octobre en tant que conseiller immobilier du réseau Capi France.

Après 14 années d'ancienneté comme responsable commercial dans le domaine ban-

caire, le jeune homme a réalisé son souhait en créant sa propre entreprise tout en conciliant l'envie de se rapprocher de sa commune natale, de son amour de la pierre et du sens de contact. « **J'accompagne les familles dans leur projet, du début à la fin et je fais découvrir la région à ceux qui le souhaitent** ». Sébastien Mabile souhaite aussi faire profiter de sa connaissance du potentiel de rénovation après ses différentes expériences de rénovations de maisons. Il se tient à disposition pour des estimations de bien et pour de la vente. Son rayon d'action est situé dans un axe de 20 km autour de Pleine-Fougères. « **L'idée étant de travailler à proximité géographique pour devenir expert en local du marché de l'immobilier ancien** ». Renseignements :

Sébastien Mabile, Capi France au 06 07 76 71 79 ou sebastien.mabile@capi-france.fr

Installation d'un maréchal ferrant



Avec 25 années d'expérience dans la profession, le Pleine-Fougerais Mikaël Magnant est désormais installé sur la commune en tant que maréchal ferrant. Il intervient sur un périmètre allant de l'Ille et Vilaine à la Manche et au Calvados, à la demande des particuliers et

professionnels, pour les ânes, poneys et chevaux. Renseignements : 06 33 40 21 54 ou mikaelmagnant@gmail.com

GML Nettoyage

Depuis le mois de décembre, une nouvelle entreprise est installée à Pleine-Fougères.



Avec une dizaine d'années d'expérience dans le domaine et notamment dans l'ultra propreté, Yann Mahé, avec son entreprise GML Nettoyage, propose un service de nettoyage à destination des particuliers, professionnels et collectivités. Ses domaines d'intervention sont la vitrerie, les maisons, les vérandas, l'entretien des terrasses, les murets, les façades, les espaces verts. Yann Mahé intervient aussi pour la remise en état après chantier, pour la cuisine et hôtes de cuisine, les panneaux publicitaires, les panneaux solaires, les bureaux ou encore les véhicules. Devis gratuits. Renseignements : 06 10 10 71 63 ou GML.nettoyage@outlook.fr

Maison de Bien-Être
Au mois de janvier,
une Maison de Bien-Être
va voir le jour. Sous l'impulsion de Claire BASTIDE, des

praticiens s'installeront au 10, rue de Bretagne. Vous y trouverez un masseur et sophrologue, une ostéopathe, une conseillère en aromathérapie, une somatopathe, une conseillère conjugale et familiale et de façon ponctuelle, une kinésologue.

Claire BASTIDE, ostéopathe



Ostéopathe diplômée depuis 2015, Claire BASTIDE est venue s'installer à Pleine-Fougères pour des raisons familiales. L'ostéopathe travaille essentiellement avec des techniques douces dites « tissulaires ». **« Je ne fais donc presque jamais craquer les articulations de mes patients. J'essaie de ne jamais perdre de vue leur globalité, ce qui est un principe de base de l'ostéopathie et je les encourage à venir consulter en prévention plutôt que dans l'urgence ».**

Claire BASTIDE est spécialisée dans la prise en charge de la femme enceinte et du nouveau-né, en suivant notamment les cours du D.U de Périnatalité, à la Faculté de Médecine de Bichat (Paris)
A qui s'adresse l'ostéopathie ?
« Bien que spécialisée en pé-

rinatalité et pédiatrie, je reste bien entendu ouverte à la prise en charge de l'enfant, de l'adulte, du sportif et de la personne âgée. Les consultations sont adaptées à chaque patient, en fonction de son âge et de son motif de consultation ».

Pour joindre Claire BASTIDE : consultations sur rendez-vous, le mercredi au cabinet, dès l'achèvement des travaux de la Maison du Bien-Être. Prise de rendez-vous possible au 07 50 26 04 61 ou www.clicrdv.com/claire-bastide Facebook : ClaireBastideOsteo et Instagram : [claire.bastide.osteopathe](https://www.instagram.com/claire.bastide.osteopathe) - e-mail : claire.breizh.osteopathie@gmail.com. Claire BASTIDE, en attendant l'ouverture de la Maison du Bien-Être, se déplace également à domicile.

Erwann LEJOLY, masseur traditionnel de relaxation et sophrologue



Titulaire d'un diplôme Intervenant Spa et Bien Être, spécialisé en massage issu de différentes médecines traditionnelles et reconnu au Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP),

Quoi de neuf à Pleine-Fougères ?

Erwann LEJOLY a travaillé durant plusieurs années en tant qu'ambulancier.

« C'est ainsi que j'ai pu obtenir une parfaite connaissance de l'anatomie et de diverses pathologies auxquelles le corps humain peut être confronté. Outre ce métier d'urgence, je me suis rendu compte que le stress et l'anxiété étaient devenus le « mal du siècle », pouvant aller jusqu'à provoquer des symptômes (somatiques) et ou maladies (évolutives ou non), troubles émotionnels, dépressions, crises d'angoisse, problèmes cardiaques, hypertension etc. ». Erwann LEJOLY explique, à travers ses massages « chercher à apaiser, soulager, détendre et accompagner les personnes qui le souhaitent vers le bien être du corps et de l'esprit. Les massages que je propose ont de multiples vertus mais ne remplacent aucunement un traitement médical. Ils peuvent toutefois venir en complément ». A cela, il faut ajouter la fonction de sophrologue à Erwann LEJOLY, discipline pour laquelle il sera formé au cours de l'année 2022. Pour joindre Erwann LEJOLY : 06 85 99 77 17 ou lejolyerwann@gmail.com ou lesmassagesdelabaie.com

Thérèse de BRANCION, conseillère en aromathérapie

Infirmière de formation, diplômée en 2018, Thérèse de BRANCION a exercé durant trois ans dans différents hôpitaux et structures auprès de

20

populations très différentes, confrontées à diverses pathologies et prises en charge.



« Tout au long de ces expériences, j'ai pu utiliser quelques huiles en diffusion pour soulager et apaiser les patients. Je n'ai pu que constater l'efficacité de celles-ci et j'ai commencé à me former sur ce sujet passionnant ! ». Depuis l'été dernier, elle a fait le choix de se consacrer pleinement à ces huiles. Au mois d'octobre, elle a obtenu son premier certificat de praticien en aromathérapie et est actuellement en fin de formation avec la Fédération Française d'Aromathérapie pour perfectionner ses connaissances et pratiques. « Je vais pouvoir continuer à prendre soin des autres en leur donnant les clés pour apprendre à utiliser les huiles et pour trouver des solutions naturelles à certains problèmes de santé. Je travaille aussi sur les fleurs de Bach que je pourrais conseiller. Ces deux prises en charge permettent une approche holistique de la personne et un conseil adapté. Par la suite, je compte former les professionnels de terrain dans les hôpitaux et cabinets paramédicaux à l'utilisation

des huiles et animer quelques ateliers pour les faire découvrir et former à leur utilisation ».

Conseil en aromathérapie

Au cabinet ou en visio, Thérèse de BRANCION accueille la personne pour une heure environ durant laquelle elle lui pose diverses questions pour cerner au mieux le problème et lui faire sentir des huiles pour calibrer au mieux son conseil. « Je conseille une synergie ou des huiles à diffuser à domicile. Le suivi se fait essentiellement par messages ou appels téléphoniques, mais certaines fois, un deuxième temps de conseil d'environ 30 mn est nécessaire. Etant supervisée par une autre conseillère en aromathérapie et en phytothérapie, spécialisée dans la périnatalité, la santé de la femme et de l'enfant, je suis plus touchée par ces domaines, mais je peux conseiller pour tout autre problème de santé qu'ils soient physiques ou physiologiques, après un diagnostic médical et un accord du médecin traitant pour les pathologies plus complexes ».

Pour joindre Thérèse de Brancion : 06 35 10 25 05 ou tdebrancion.aromatherapie@gmail.com ou @there-sedebrancion

Françoise ROBIDOU, somatopathe

Françoise ROBIDOU a découvert la somatopathie en 2010, grâce à Serge MANIEY et après quatre années de formation à l'école de somatopathie de Cesson



Le dynamisme de la commune attire les entreprises

Sévigé, elle est diplômée en 2018 et ouvre son cabinet en 2019.



La somatopathie est une approche douce, non manipulatrice, issue de l'ostéopathie, méthode POYET, qui aborde la personne dans sa globalité. « La méthode est une thérapie manuelle et informationnelle ayant pour but de rééquilibrer le corps, sans manipulations (pas de craquements). Elle vise à redonner les mouvements, les formes et positions originelles des os, organes, fascias etc. qui nous constituent. S'il y a blocage des os, organes etc. cela révèle des traumatismes vécus, ressentis par le patient. Le corps est le moyen d'expression des émotions non écoutées, non entendues ».

Les séances

« Le geste correctif est extrêmement doux, comme un battement d'ailes de papillon. Notre corps étant mémoire, les succès des séances dépendront principalement de la qualité de l'échange entre le patient et le thérapeute, dans un esprit de lucidité et de responsabilité mutuelle, ainsi que d'un profond respect de l'un envers l'autre.

Une à trois séances sont nécessaires pour voir diminuer ou disparaître les symptômes douloureux ». La somatopathie permet de travailler aussi sur les enfants DYS.

Pour joindre Françoise ROBIDOU : rendez-vous uniquement au 06 59 44 75 54. Possibilité de déplacement. Acte remboursé par certaines mutuelles. Autres renseignements sur : www.combourg-somatopathie.com

Sévolène VAURY, conseillère conjugale et familiale

Diplômée d'un master II de communication des entreprises et des institutions publiques, Sévolène VAURY a entamé une formation de conseillère conjugale et familiale en 2018.



« Cette reconversion a été l'occasion de répondre à mes aspirations profondes : être plus en lien avec la personne et prendre soin de la Relation. En septembre 2021, j'ai soutenu mon mémoire « Le 1^{er} confinement (17 mars au 11 mai 2020), révélateur de la vulnérabilité dans le couple ? ». Fraîchement certifiée, je souhaite

m'installer en libéral comme conseillère conjugale et familiale à Saint-Lunaire et une fois par semaine, à Pleine-Fougères ».

Le travail de conseillère conjugale et familiale

Formée au conseil conjugal, Sévolène VAURY accompagne les personnes et les couples qui interrogent le sens d'une vie à deux. Le conseiller conjugal est à l'écoute des personnes qui souffrent de problèmes conjugaux, affectifs ou familiaux. Il aide à verbaliser des situations de souffrance, à prendre du recul et à rétablir le dialogue. Il encadre le travail de réflexion mené par les patients. Le travail du CCF est de :

- « Tenir conseil » et non de donner des conseils
- Offrir un espace d'écoute sécurisant dans la bienveillance et la confidentialité
- Accompagner la personne, le couple, la famille, dans sa demande pour l'aider à trouver des pistes et prendre sa propre décision pour faire ou vivre autrement

Cet accompagnement peut se faire dans le cadre hospitalier, associatif, en cabinet libéral mais aussi en milieu scolaire par exemple. « En effet, la sensibilisation à la sexualité est inscrite dans le code de l'éducation depuis la loi du 4 juillet 2001 et impose aux établissements scolaires de mettre en place ces thèmes dans les programmes des élèves. ». Pour joindre Sévolène VAURY : 06 26 39 81 66 ousegolenevaury@gmail.com

LE FOCUS Les offres France Services

Dans le cadre d'une convention entre la Poste, les services de l'Etat et de la commune de Pleine-Fougères, France Services permet à ses habitants et à ceux des communes voisines, d'avoir un accès de proximité à des services publics du quotidien, dans les locaux de La Poste.

Le public est accompagné dans l'ensemble des démarches administratives, un service particulièrement précieux pour les personnes ne disposant pas des outils numériques ou de moyens de déplacement. France Services propose de bénéficier gratuitement et en libre-service à Internet et aux équipements numériques.

Vous trouverez à l'intérieur de ce bulletin municipal le flyer France Services.

Les services proposés en plus de celui du bureau de Poste sont :

LE CDAS (assistantes sociales)
● LE RSA ● LE PAE (Point Accueil Emploi) ● L'AGÉCLIC ● AID'HABITAT ● RENOV'HABITAT BRETAGNE ● CONCILIA-TEUR DE JUSTICE ● LA MISSION LOCALE ● UFC QUE CHOISIR ● CAF (RSA, Prime d'activité etc.) ● ASSURANCE MALADIE ● CARSAT ● FINANCES PUBLIQUES ● MINIS-TÈRE DE L'INTÉRIEUR ● MINISTÈRE DE LA JUSTICE ●



LA MSA ● PÔLE EMPLOI

Aujourd'hui nous mettons tout particulièrement en avant le partenaire UFC Que Choisir (Union Fédérale des Consommateurs), dernier service mis en place à France Services. Il s'agit d'une association Loi 1901 à but non lucratif créée en 1951. La plus ancienne association des consommateurs avec un réseau dense couvrant l'ensemble du territoire Français et Européen. Elle se compose de 154 associations locales et de 350 points d'accueil.

Environ 100 000 litiges sont traités annuellement. UFC Que Choisir a pour objectif de promouvoir les actions individuelles ou collectives des consommateurs et la défense de leurs intérêts, de représenter les consommateurs auprès de toutes les instances afin d'aboutir à une amélioration de leurs conditions de vie dans tous les domaines et mettre à leur disposition les moyens de formation et d'éducation nécessaires.

Son champ d'actions porte sur :

La défense : recours

- Le conseil et le traitement des litiges
- L'action en justice devant toutes les juridictions civiles, pénales ou administratives. (hors litige entre particuliers)

La promotion des intérêts consommateurs : loi

- Le groupe de pression : l'implantation de l'association sur tout le territoire lui confère un rôle de groupe de pression vis à vis des pouvoirs publics et économiques, tant locaux que nationaux.

UFC Que Choisir a pu marquer de son empreinte de nombreux textes de loi, notamment la loi sur le crédit à la consommation en 2010 (loi Lagarde) ou le récent projet de loi consommation de Benoit Hamon.

- La représentation des consommateurs : UFC Que Choisir s'impose comme interlocuteur incontournable et siège dans plusieurs ins-

tances locales et nationales qui ont toutes en commun d'intéresser directement le consommateur.

L'INFORMATION

Il existe plusieurs façons de s'informer : des revues comme le mensuel **Que Choisir, Que Choisir Argent** (quatre éditions par an et quatre numéros spéciaux) et Internet.

A Pleine-Fougères, c'est Patricia PIGEON qui en tant que bénévole à UFC Que Choisir depuis trois ans, tient une permanence à France Services le lundi de 14 h à 16 h sur rendez-vous au 02 99 56 80 47 ou contact@stmalo.ufcquechoisir.fr

Pour devenir bénévole à l'UFC Que Choisir, Patricia PIGEON a été reçue par le président de l'association locale qui l'a informée du fonctionnement de l'association et du rôle du bénévole. Elle a suivi ensuite des formations obligatoires en rapport avec les litiges auxquels les bénévoles peuvent être confrontés.



La gendarmerie communique

Les seniors face à la délinquance

Les seniors sont plus fragiles et donc plus exposés à la délinquance.

Il faut porter une attention aux personnes âgées et aux personnes vulnérables (voisins, famille...). Ces dernières sont souvent la cible des délinquants qui profitent de leur faiblesse ou de leur gentillesse pour les escroquer ou les abuser. Les personnes âgées doivent penser à verrouiller leur maison même lorsqu'elles sont à l'intérieur, établir et garder à proximité une liste des numéros d'urgence, avoir recours à une société de téléassistance et faire installer un œilleton et un entrebâilleur sur la porte.

N'hésitez pas à signaler à la Gendarmerie tout comportement suspect ou comportement ambigu (démarchage de faux artisans, faux sourds et muets, faux agents EDF ou administratifs). C'est par un échange régulier d'informations que nous parviendrons, Gendarmes et population, à lutter efficacement contre la délinquance.

Composer le 17 pour tout comportement suspect.



Le Centre de Secours Communique

Un beau palmarès

Le samedi 9 octobre à Pompadour en Corrèze, s'est déroulé le cross national des pompiers. Sabrina Guillard, sapeur-pompier première classe du centre de secours de Pleine-Fougères et responsable du service technique de la commune en ressort avec un beau palmarès.

— Pour les individuels, elle se classe 40 sur 185 en catégorie master

— Son équipe du SDIS 35, en catégorie Master femme, se classe 3e du podium

— Son équipe du SDIS 35 est également championne de

France au classement général Féminine toutes catégories

—Le SDIS 35, dont elle fait partie, est champion de France au classement com-

biné pour la 4e année consécutive.

Félicitations à Sabrina et à toute l'équipe du SDIS 35



La Communauté de Communes communique



UN NOUVEAU SYSTÈME DE COLLECTE DES DÉCHETS

Pourquoi une redevance incitative ?

Dans le cadre de sa compétence collecte et gestion des déchets, et afin de respecter la législation, la Communauté de communes a décidé de modifier le service de collecte des déchets ménagers et du tri sélectif à partir de 2023, et d'assurer le financement de ce service par la mise en place de la redevance incitative à partir de 2024 pour l'ensemble des usagers du service, ceci dans le but de réduire la production de déchets ménagers.

Mettre en place une redevance incitative pour les producteurs de déchets, c'est faire un lien entre la facture de l'usager et sa production de déchets.

L'enjeu principal est d'encourager les modifications de comportement vers une gestion des déchets plus vertueuse (compostage, tri des emballages, recyclerie, consommation plus responsable...) ainsi que de maîtriser les coûts pour le service de collecte, coûts qui ne cessent de croître concernant le traitement des déchets ménagers résiduels.

Un nouveau guide pour le tri sélectif

24



www.ccdol-baiemsm.bzh

Retrouvez-nous sur notre page Facebook

ENTRE TERRE ET BAIE INFOS

Supplément d'informations



Le tri se simplifie !

A compter du 15 novembre, vous pouvez déposer dans le sac/bac jaune tous les emballages ménagers sans distinction : emballages en métal, en papier, en carton, briques alimentaires et, fait nouveau, **tous les emballages en plastique !**

Quelques exemples : bouteilles, flacons, pots de yaourts, barquettes de beurre, de viande, films, sacs plastiques,

pots de crème cosmétique... Ils vont tous dans le sac/bac jaune !

Pour vous aider dans votre geste de tri, un **mémo** est à votre disposition ci-dessous. Il précise les nouvelles consignes en usage sur le territoire.

Une question ? Contactez gratuitement le service au **0 805 691 343**, consultez le site internet de la Communauté de communes ou bien de CITEO : www.consignesdetri.fr.

Grâce à votre geste de tri, nous agissons tous en faveur de l'environnement. Nous sommes tous acteurs du recyclage : **engageons-nous, trions plus !**

QUELQUES ASTUCES

- Ne pas laver, juste vider,
- Ne pas imbriquer les emballages les uns dans les autres.

CHEZ VOUS, TOUS LES EMBALLAGES SE TRIENT

À TRIER
POTS ET BOCAUX EN VERRE
BOUTEILLES EN VERRE

À TRIER
TOUS LES PAPIERS
BRIQUES ET EMBALLAGES EN CARTON
EMBALLAGES EN METAL
BOUTEILLES ET FLACONS EN PLASTIQUE

NOUVEAU
TOUS LES AUTRES EMBALLAGES EN PLASTIQUE

À TRIER
À DÉPOSER DANS VOTRE COMPOSTEUR INDIVIDUEL OU COLLECTIF
ÉPLUCHURES, MARC DE CAFÉ, COQUELUS D'OGRES
MOUCHOIRS, ESSUIES-TOUT

À JETER
OU À DÉPOSER EN DÉCHÈTERIE. UN DOUTE ? CONTACTEZ VOTRE COLLECTIVITÉ.
VAISSSELLE EN VERRE OU EN PORCELAINE
OBJETS
ORDURES MÉNAGÈRES

Votre collectivité s'engage avec Citeo pour le tri et le recyclage.
Un doute, une question sur le tri ? **#SUIVEZMOI**
0 805 691 343 Service à appel gratuits
SUR www.consignesdetri.fr

CITEO

DEVENEZ ANIMATEUR EN ACCUEIL DE LOISIRS

Une aide financière pour passer le BAFA ou le BAFD

Le BAFA et le BAFD sont des formations diplômantes dans le secteur de l'animation et de l'encadrement. Ils sont accessibles à toute personne dès 17 ans pour le BAFA et 21 ans pour le BAFD. Le coût de ces formations est financé à hauteur de 80% par la Communauté de communes.

L'animation, c'est plus qu'un

simple job d'été : c'est une vocation ! Il faut être motivé(e), avoir envie de s'engager, de donner du temps aux autres, souhaiter prendre des responsabilités... Le passage dans l'animation contribue à la connaissance de soi et prépare à devenir adulte. Le Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur (BAFA) permet à toute personne de 17 ans ou plus d'exercer des missions d'animation. Le Brevet d'Aptitude aux Fonctions de Directeur (BAFD) permet à toute personne de 21

ans ou plus d'encadrer, à titre non professionnel, de façon occasionnelle, des enfants et des adolescents en accueils collectifs de mineurs.

Afin de faciliter l'accès aux formations préparant au BAFA ou BAFD, une aide financière est prévue par la Communauté de communes. L'aide est réservée aux jeunes résidant sur le territoire communautaire.

Un dossier de demande de Bourse BAFA/BAFD est à compléter avant l'entrée en formation. Le stagiaire s'engage ensuite à suivre l'ensemble de la formation dans les délais requis pour chaque diplôme.

Plus d'informations :
Pôle Enfance & Citoyenneté,
Peggy Juhel au 02 99 80 19 96



COPF – section badminton

Mercredi 1^{er} décembre, l'équipe 1 de la section de badminton a battu Sens de Bretagne 7 à 1, dans le championnat mixte d'Ille et Vilaine.

Nous avons joué avec nos nouvelles couleurs emblématiques du COPF Pleine-Fougères bleu royal. A noter que le nombre de licenciés est de 83 dont 55 jeunes



Amicale des Donneurs de sang

L'association a tenu son assemblée générale le 18 novembre en présence du maire, Louis Thébaud ainsi que des représentants de Trans la Forêt et de Vieux-Viel, les membres et sympathisants.

Les difficultés de l'Etablissement Français du Sang pour maintenir les réserves de sang l'appel au don est toujours en vigueur. En ce qui concerne notre amicale, il nous faut persévérer pour promouvoir le don du sang. La mairie s'est engagée dans un partenariat, à travers différents outils. Notre rôle de bénévoles dans le respect de notre devise Bénévolat, Anonymat, Volontariat et non profit d'utilité publique a été souligné ainsi que cet acte civique qui permet de sauver des vies,

Le tiers sortant, Maryvonne Trécan et Valérie Cor, a été réélu et nous avons eu la joie d'accueillir deux jeunes nou-



veaux membres : Sylvaine Porée et Elia Franci. Alfred Voisin ayant souhaité mettre fin à ses activités au sein de notre amicale pour raisons personnelles, c'est avec émotion que nous l'avons chaudement remercié pour ses qualités associatives. Le maire l'a félicité pour les autres activités qu'il avait eu au sein d'associations sportives. Lors d'une assemblée départementale, notre amicale a été tout particulièrement mise à l'honneur par la re-

mise d'une médaille du Mérite du sang remerciant ainsi notre engagement à cette cause.

En conclusion, nous remercions tous nos donateurs fidèles ! Soyons généreux, offrons notre sang ! La prochaine collecte de sang aura lieu mardi 22 mars 2022 à la salle Serge Gas. Vous pourrez prendre rendez-vous 10 jours avant sur don du sang (rubrique mon rendez-vous). Renseignements : au 06 62 42 54 36.



Les associations

J'AI DEUX NOTES À VOUS DIRE – J2N

Pour l'association, ce fut une rentrée bien chargée cette année, avec un nombre record d'inscriptions aux cours de guitare et piano.

Dans le courant de l'année prochaine nous organiserons des minis auditions à la médiathèque de Pleine-Fougères et une grande audition à la Boussac. Nous reviendrons vers vous pour vous communiquer les dates. Pour rappel, l'association J2N enseigne la guitare, le piano, le chant, la batterie, le violon, et l'accordéon chromatique. Nous proposons aussi un éveil musical pour les petits de 2 à 6 ans.

Pour tous renseignements :

J'ai 2 Notes à vous dire – 06 81 88 91 04
jai2notesavousdire@gmail.com



L'ATELIER PLEINE-FOUGÈRES

Après un arrêt de plusieurs mois, la reprise des activités a pu se faire en septembre avec un immense plaisir ! Cependant, certaines choses ont changé pendant cet intermède.

En effet, nous avons vu le départ de notre amie anglaise qui est repartie au Pays de Galles pour des raisons personnelles après 30 ans de vie en France. Ensuite, avec l'installation temporaire de l'école à la maison des associations, nous avons dû changer de salle. Et enfin une bonne nouvelle, nous avons le plaisir d'accueillir une nouvelle adhérente qui vient de s'installer dans la région. La re-



prise des expositions se fait aussi doucement, une d'entre nous a exposé une grande partie de l'été à la Médiathèque de Pleine Fougères, une autre deux semaines sur

la commune de Pontorson et deux d'entre nous ont participé à Plein'Art, qui a connu un très joli succès cette année ! Nous espérons pouvoir continuer à nous réunir normalement et pouvons ouvrir notre groupe à ceux qui le désirent. Toute personne adulte désirant faire du dessin, de la peinture quelle que soit la technique, qu'elle soit débutante ou confirmée, sera la bienvenue. La cotisation annuelle est de 25 euros et chacun apporte son matériel.

Pour rappel, le passe sanitaire est obligatoire. Renseignement complémentaire, contactez Marie Lebret au 06 33 23 41 18.

PLEINE en Fêtes

Malgré une météo capricieuse, Pleine en Fêtes a maintenu son marché de Noël qui a réservé différentes surprises au public.

La venue du Père Noël, la présence du Bagad de Dol de Bretagne ainsi que les diverses animations, ont été particulièrement appréciées du public.



SOLIDARITÉ ENTRAIDE PLEINE-FOUGÈRES

Cette association, créée le 3 avril 1987 pour répondre aux besoins urgents des personnes en difficulté sur le canton de Pleine-Fougères, continue ses actions à la demande des services sociaux et des mairies qui sont le lien pour apporter des aides qui sont diverses mais essentiellement des aides alimentaires.

Elle poursuit ses actions

grâce aux subventions octroyées par les communes que nous remercions, par la vente de cartes d'adhésion au prix de 5€ et par la journée arrachage de navets que nous n'avons pu faire depuis deux ans au vu des contraintes sanitaires. S'il était possible de faire cette journée en 2022, nous serions en recherche de bras

plus jeunes. Le local vestiaire ne fonctionne plus pour l'instant, mais pour le petit électroménager et le mobilier, il reste ouvert à la demande et se situe rue de Bretagne à Pleine-Fougères. Merci à tous et à chacun qui soutenez cette association.



FATIMAROC

Après une période difficile pour tous, les activités théâtrales reprennent enfin. Cette association humanitaire a le plaisir de vous annoncer que les acteurs de Maya Bazoug'Aides, interpréteront au profit de l'association, une nouvelle pièce de théâtre comique, à la salle Serge Gas de Pleine-Fougères : les samedi 19 mars à 20 H 30 et dimanche 20 mars à 14 H 30. Le bénéfice de ces deux journées sera affecté principalement au financement de la scolarisation de jeunes défavorisés du sud Maroc.



CLUB DES RETRAITÉS

Les activités ont repris depuis le mois de septembre même si la pandémie a fait beaucoup de mal. L'assemblée générale est programmée le jeudi 20 janvier. A cette occasion, nous

prendrons également de nouvelles adhésions. L'assemblée générale sera suivie de la galette des rois.

ODE (Ouverture Découverte Echanges)

L'association de jumelage ODE (Ouverture Découverte Echanges) a repris ses activités.

Depuis la mi-novembre, les cours d'espagnol sont à nouveau proposés. Notre animatrice Andréa, originaire de Barcelone, est très enthousiaste pour nous faire découvrir la langue et la culture de son pays. Nous vous invitons à nous rejoindre chaque mardi à l'Espace Brune Eon à 20h30 ! Gratuit. Nous espérons que l'année 2022 sera celle de la reprise de nos échanges : visite à nos amis Polonais à Steszew et accueil de nos amis Espagnols de Huerta de Rey.

A cause des contraintes sanitaires liées à la Covid, la paëlla annuelle vous sera proposée sous forme de repas à emporter les 25 et 26 fé-



vrier 2022. Vous pouvez d'ores et déjà réserver vos repas auprès des membres d'ODE. Pour tout renseignement et toute réservation : Odile Thébaud-Pichot 06 82 46 28 47 ; Liliane Hubert 02 99 48 50 62 ; Maryvonne Trécan 02 99 48 68 20.



Les associations

GEMOUV

Après une longue période de confinement, GEMOUV 35 du secteur de Pleine-Fougères a permis de renouer le lien entre clubs le 2 octobre grâce au repas de secteur animé par « Ginette et ses âneries ».

Nous avons passé un bel après-midi de convivialité et de gaîté enfin retrouvées.

Les activités ont une belle fréquentation telles que la gym le lundi, le loto ou le gai savoir le 2e mardi du mois, la danse en ligne le 3e le mardi du mois, le bowling le dernier mardi du mois et pour être en forme la marche nordique adaptée chaque vendredi matin. La fin de l'année a été riche de rencontres au tra-

vers différents spectacles auxquels nous avons participé. En 2022, des sorties et voyages sont au programme, avec quatre jours à Bruxelles du 29 avril au 2 mai et une journée découverte à Fou-

gères le 4 mai avec la visite du château, du musée de l'horlogerie, un déjeuner, la visite du jardin botanique etc.). Les inscriptions sont à faire avant le 7 février. Tarif : 50 euros



Cyclo Tourisme Pleine-Fougères Baie du Mt St Michel

Samedi 16 octobre 2021, le club a organisé des Brevets Fédéraux de Cyclotourisme de 100 et de 150 km.

Malgré un brouillard intense, de nombreux cyclos et cyclottes ont tenu à y participer en respectant les règles de sécurité. Nous attendons des jours meilleurs pour reprendre nos interventions dans les collèges sur la sécurité à vélo et nous allons mettre en place dans les écoles primaires le « Savoir rouler à vélo ». En 2022, se déroulera le dimanche 26 juin notre traditionnelle « Cyclo Baie du Mont Saint-Michel » avec ses trois parcours route, ses deux parcours VTT, sa randonnée pédestre et le midi le repas cochon grillé à la salle Serge Gas. Le samedi 1er octobre, auront lieu les Brevets Fédéraux de Cyclotourisme de 100 et de 150 km ainsi que le



Brevet des Randonneurs Mondiaux de 200 km en vue de la préparation du Paris-Brest-Paris de 2023. Vous avez fait du vélo, vous voulez vous remettre au vélo ? Le club se tient à votre disposition pour tous renseignements concernant cette activité que ce soit en vélo route, VTT de randonnée ainsi que sur l'accueil jeunes.

MOTO-CLUB DE PLEINE-FOUGÈRES



Le Moto Club de Pleine Fougères a fixé ses objectifs pour l'année 2021-2022 avec l'amélioration du terrain à travers l'installation d'un

arrosage qui permettra des ouvertures aux entraînements plus nombreuses. Nous espérons organiser le moto-cross fin mai 2022. Nous vous confirmerons la date précise ultérieurement.



Belle dynamique pour l'ADMR en 2021

Une association qui recrute

Notre secteur se développe régulièrement et de nouveaux postes sont à pourvoir chaque année pour mener à bien notre mission, qui est de vous faciliter la vie au quotidien. En effet, depuis le début de l'année, l'association a procédé au recrutement de quatre aides à domicile, sur des activités qui concernent l'aide à la personne, le ménage, la préparation de repas et l'accompagnement aux loisirs. Trois nouveautés pour nos salariés(es) en 2021 : une revalorisation de la convention collective leur a permis de bénéficier d'une hausse de salaire ; le temps de dé-



placement est rémunéré ; les conditions de travail ne sont pas oubliées puisqu'une voiture de service est fournie aux employés(es) ainsi qu'un téléphone mobile professionnel. Le portage de repas : une activité qui a le vent en poupe L'association livre des

repas complets à domicile pour tous les publics : personnes âgées ou handicapées, mères de famille, salariés(es) en télétravail etc. Les livraisons sont assurées chaque jour de la semaine (une soupe, une entrée, un plat complet, du fromage et un dessert) pour 9,90 €. Pour bénéficier de cette prestation, il suffit de s'inscrire à l'association en précisant si vous suivez un régime spécial (sans sel, sans sucre etc.) A noter : un micro-ondes à domicile est nécessaire pour pouvoir réchauffer les plats. Pour tout autre renseignement, contactez le 02 99 48 66 51.

THÉÂTRE DE LA BAIE

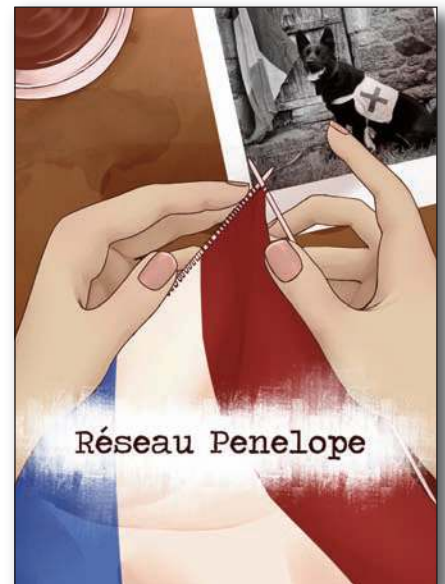


Les ateliers théâtre jeunes ont repris à Pleine-Fougères et après une année blanche pour

cause d'épidémie, la troupe des adultes du Théâtre de la Baie s'est remotivée dès le mois de septembre avec l'envie de monter sur scène.

Reprenant la tradition de réserver les premières représentations pour La Boussac, la troupe jouera sa nouvelle pièce le week-end du 2-3 avril

dans la salle des Fêtes. "Réseau Pénélope" est une création originale, une pièce écrite par Stéphanie Gefflot-Le Gleut en collaboration avec Elisabeth Bourdin. L'histoire : Pendant la guerre 39-45, dans le café du village de Broutran, les hommes vont et viennent, commentent les événements. Les femmes, elles, tricotent en attendant le retour des soldats prisonniers, discutent et peu à peu vont créer un réseau. Une période triste mais traitée sur le ton de la comédie !



LA TRUITE PLEINE-FOUGERAISE

Samedi 4 décembre, réunie en assemblée générale, en présence du Maire, l'association La Truite Pleine-Fougères a procédé à l'élection de son bureau : Stéphane Coustou, président ; Albert Rimasson, vice-président ; Michel Gautier, trésorier ; Manuel Lesacher, trésorier adjoint ; Joachim Coustou, secrétaire. Les membres du conseil d'administration sont : Jean-Pierre Charmeux, Hubert Gohin, Jean-

Louis Brault, Gérard Rouault, Jean-Luc Fougères, Philippe Voisin, Alain Huault, Rémi Canto et Michel Lavrilleux.



Les associations

FCBaie

Cette année le FC Baie a été endeuillé par la disparition de Jean-Pierre Biet, ancien vice-président et membre du conseil d'administration, bénévole très impliqué au sein du club.

Il a été aussi conseiller municipal de Roz sur Couesnon de 1995 à 2020 et conseiller suppléant à partir de mars 2020. L'ensemble du FC Baie s'associe à la peine de sa famille et témoigne tout son soutien à son fils Pierre.

Sportivement, la saison démarre avec trois équipes seniors garçons, la 3^{ème} créée cette saison, évolue en D4 et est dirigée par Didier Thébaud et Christophe Repessé. La 1^{ère} en D1 est dirigée par Anthony Martin, la 1^{ère} en D3, par Jean-Yves Lesage et l'équipe seniors féminines à 11 en D2 par Sophie Robert. Le FC Baie prouve encore son dynamisme auprès des jeunes avec une équipe de féminines à 7 en D2, une équipe U15, deux équipes U13 et trois équipes U11 en plus du football animations avec les enfants âgés de 5 à 9 ans. 2021-2022 a vu aussi la mise à disposition d'un terrain synthétique opérationnel pour le club ainsi que pour les scolaires. Avec deux séances d'entraînement par semaine pour chaque catégorie, dirigées par l'éducateur sportif diplômé, l'apprenti éducateur, le service civique et les quelques bénévoles, les résultats s'en ressentent pour les jeunes avec de bons résultats en brassage et pour les seniors, avec un très bon début de saison très prometteur pour la suite. Le club espère renouveler en début d'année prochaine son repas annuel à la salle des fêtes. En 2021, il



a eu lieu le 9 octobre, mais avec des parts à emporter. L'opération a été un franc succès avec un peu plus de 280 parts vendues. Le club remercie ses fidèles supporters et les familles pour toutes ces commandes. Cette saison, le partenariat du club Rouge & Noir du Stade Rennais Football Club est reconduit ce qui implique des places à tarif préférentiel, des activités les soirs de match au Roazhon Park pour les jeunes licenciés et en fin de saison, la Piv'Cup pour les jeunes, une compétition qui voit les équipes dirigées par un joueur professionnel du Stade Rennais.

FC Baie, renseignements auprès de Yoann au 06.11.32.97.00 ou par mail : 35.580486@footbre-

APEL de Sainte-Marie

Le début de l'année scolaire a été rythmé, pour l'APEL par l'assemblée générale qui a permis la constitution de son nouveau bureau et l'entrée d'une nouvelle membre.

L'équipe de l'APEL a de nombreux projets pour répondre aux besoins de matériels pédagogiques des enseignantes. Il a déjà été décidé de financer le renouvellement des jeux de cours, des fichiers pédagogiques, l'augmentation du budget cadeaux de Noël par classe, et un spectacle pour les enfants avant les vacances de Noël. Tout cela est possible grâce à l'engagement des familles de l'école avec les participations aux différentes ventes proposées. D'ailleurs une vente de plats à emporter s'organise pour le mois de janvier ! Selon l'évolution des mesures sanitaires, nous

espérons que notre arbre de Noël puisse avoir lieu cette année. Le bureau de l'APEL : Héloïse ABEGUILLE présidente réélue ; Anaïck LECLERCQ secrétaire nouvellement élue ; Caroline THOMAS secrétaire adjointe nouvellement élue ; Nadège GUÉRIN trésorière réélue et Aurélie GAUTIER trésorière adjointe nouvellement élue.



Semaine du Goût

Le vendredi 15 octobre, la commission animations a renoué avec sa traditionnelle soirée dégustation organisée dans le cadre de la semaine du goût. Cette année, les tartes salées et sucrées, d'ici et d'ailleurs, étaient à l'honneur. La France et ses régions étaient représentées mais aussi le Canada, la Moldavie, la Pologne. Merci aux bénévoles qui ont contribué à la réussite de cette soirée conviviale.



Plein'Art

Le cheminement photographique Plein'Art a connu un vrai succès cette année. Grâce au prêt de photos de particuliers, que nous remercions, le cheminement photographique a mis en lumière des scènes



de vie de la commune, allant de 1905 aux années 1990. Les 30 et 31 octobre, l'exposition Plein'Art a permis à 27 artistes de présenter leurs œuvres et travaux au public. Après une année blanche, cette nouvelle édition a attiré de nombreux visiteurs venus, tout au long du week-end, pour découvrir cette exposition.

Habille ton sapin de quartier

La commission animations, organise un nouvel événement avec une idée : vous décorez votre intérieur pour lui donner un air de fête ? Participez au plus beau sapin de quartier. Récupération, recyclage et créativité ont été mis en avant. Les noms des lauréats seront dévoilés le mercredi 5 janvier,

au cours de la cérémonie des vœux du Maire, par les élus du Conseil municipal des jeunes.



Fêtes de Pâques

Suivant l'évolution de la crise sanitaire, les Fêtes de Pâques devraient à nouveau être organisées le week-end de Pâques, du 16 au 18 avril. Le public pourra retrouver, tout au long de ces trois jours, une fête foraine. Les courses cyclistes seront programmées le dimanche de Pâques et les foulées, le lundi 18 avril. La tête de veau devrait aussi vous être proposée le lundi.



La magie de Noël

